

# Œnologues HES diplômés de Changins que devenez-vous ?

Martine Huber, assistante d'École HES, Sébastien Fabre, directeur-adjoint. [sebastien.fabre@eichangins.ch]

L'École d'Ingénieurs de Changins a lancé une enquête, en automne 2010, auprès des 120 diplômé/es issus du système HES. Les diplômé/es des 9 volées, depuis la volée 1998-2001 jusqu'à la volée 2006-2009, ont été consultés. Sur les questionnaires envoyés, 47 ont été valorisables, ce qui représente une proportion approchant les 40 %.

## LES PERSPECTIVES D'EMPLOI

Le diplôme obtenu a permis à 46 d'entre eux (98 %) de trouver un emploi dans la branche viti-vinicole et ce qui est particulièrement réjouissant, c'est que 28 d'entre eux/elles (60 %) ont trouvé leur emploi en moins d'un mois et 91 % en moins de 6 mois après la fin des études. Ce laps de temps ne tient pas compte d'un éventuel stage volontaire effectué à la fin des études. Cette constatation montre sans ambiguïté que la formation dispensée à Changins correspond aux besoins du marché de l'emploi.

## LA PERTINENCE DE LA FORMATION

Les œnologues diplômés considèrent que leur formation les a totalement ou bien armés pour la vie professionnelle dans 79 % des cas, alors que 21 % considèrent que la formation acquise les a partiellement armés pour affronter la vie professionnelle.

Dans 15 % des cas, les diplômé/es ont choisi de suivre une autre formation complémentaire et il s'est agi, dans 13 % des cas, d'une formation dans un domaine touchant la gestion d'entreprise et le marketing. L'EIC est consciente que la formation dispensée dans ce domaine est relativement modeste en volume d'heures, en comparaison des matières touchant la production viticole et l'œnologie, toutefois il s'agit d'une option qui a été clairement choisie, puisque la maîtrise de deux métiers différents représente déjà une formation large et qu'il a semblé difficile d'y ajouter une troisième formation complète avec la gestion d'entreprise. A ce titre, il est intéressant de constater que l'option retenue à Changins, de coupler la

viticulture et l'œnologie est ambitieuse, si on la compare aux formations des pays qui nous entourent où les formations en production sont en général indépendantes des formations en œnologie. Il n'empêche que la majorité des souhaits exprimés d'étudier des matières complémentaires dans le cursus concernent l'économie, la gestion et le marketing.

## LES LANGUES

La Suisse est un pays où la connaissance des langues est importante et 6% ont mentionné que leur niveau de connaissance des langues était insuffisant pour l'obtention d'une place de travail (anglais et allemand). Il ne s'agit donc pas uniquement des langues nationales, ce qui représente un défi pour le centre national de formation des œnologues (site unique). Changins offre actuellement des cours de français pour les non francophone, d'allemand et d'anglais, à choix, pour les francophones. Toutefois, il est clair que la maîtrise d'une langue ne s'acquière pas uniquement en suivant des cours, mais qu'il est indispensable de pratiquer et si possible d'utiliser la langue choisie dans le cadre de l'activité professionnelle.

## LES STAGES À L'ÉTRANGER

Il est probable que les 30 % de diplômé/es qui vont faire un stage volontaire à la suite de leurs études souhaitent augmenter leur maîtrise des langues puisque les régions les plus recherchées sont, pour les pays de langue anglaise : la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et les USA, pour les régions de langue allemande : l'Autriche et l'Allemagne, pour les régions de langue espagnole : le Chili, l'Espagne et l'Argentine. La France reste une destination de stage prisée dans 8 % des cas. Ces stages représentent aussi une expérience de vie pour tous ceux et celles qui recherchent un dépaysement et qui sont attirés par l'exotisme des pays lointains.

## LES ÉTUDES MASTER

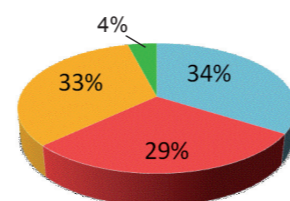
L'EIC est actuellement en train de travailler à la mise sur pied d'une orientation œnologie

(viticulture et œnologie) dans le Master of Life Sciences, créé au niveau national. Ce master de trois semestres s'adressera aux porteurs de Bachelor HES en œnologie ainsi qu'à tous porteurs d'une formation étrangère équivalente. Cette future possibilité intéresse, ou aurait intéressé, 30 % des œnologues diplômés, si elle avait été disponible à la fin de leurs études.

## LA RÉPARTITION DES EMPLOIS

Une enquête précédente, réalisée en 1995, avait permis de connaître la répartition entre les différents types d'emplois. A l'époque, le sondage s'adressait aux titulaires de diplôme d'ingénieurs ETS en œnologie. La présente enquête reflète les résultats relatifs aux

Enquête précédente : 1995



■ Formation ■ Salarié dans une entreprise publique

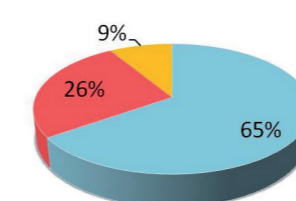
diplômes d'« ingénieurs HES en œnologie » puis, dès 2009 de « Bachelors of Science HES-50 en œnologie ».

Dans l'enquête de 1995, la répartition était assez semblable entre les trois grands types d'employeurs (1/3, 1/3, 1/3). On constate que la proportion des emplois correspondant au profil « indépendant » est relativement stable entre 1995 et 2010 (29 % et 26 %). Il s'agit pour la plus part des filles et des fils de propriétaires-encaveurs qui retournent travailler sur leur domaine familial. Quelques entreprises commerciales ont toutefois été créées ex-nihilo par des jeunes diplômé/es entrepreneurs. La grande différence concerne les emplois dans les collectivités publiques (confédération, cantons,

villes, communes, ...) qui a fortement chuté depuis la répartition de 1995 de 33 % à 9 %. Dans ce cas, on peut considérer que celui ou celle qui occupe une telle place y reste pendant environ 40 ans (diplôme à 25 ans, retraite à 65 ans).

Les places continuent à exister, mais cela signifie qu'il y a peu de rotation. Le type d'emploi qui a absorbé la plus grande part de diplômé/es se trouve dans les entreprises privées qui sont à la recherche de personnes hautement qualifiées. Dans ce cas la part a passé de 34 % à 65 %. Le tableau d'affichage situé à l'EIC en témoigne par une abondance des offres d'emplois qui arrivent continuellement, restent affichées 3 mois et sont retirées. L'EIC n'a pas de contrôle officiel pour savoir si les demandeurs ont eu du succès

2010



■ Salarié dans une entreprise privée ■ Indépendant

dans leur recherche de collaborateur/trices, si ce n'est les informations personnelles transmises par les employeurs ou les nouveaux diplômé/es.

Il faut prêter attention à ce que ces graphiques ne représentent pas la structure de l'emploi dans l'ensemble de la profession à un moment donné, mais bien la répartition des emplois obtenus par le groupe des nouveau/elles diplômé/es au cours de l'intervalle de ces dix dernières années (volées 1998-2001 à volée 2006-2009).

## LES DOMAINES D'ACTIVITÉ

Il n'est pas facile de tirer parti des réponses touchant les domaines d'activité, puisque sur les 47 réponses reçues, il s'est trouvé 65

domaines d'activité répertoriés. Cela correspond à la situation d'une profession où l'activité est très diversifiée pour une même personne, comme par exemple « production / viticulture », « encavage / œnologie », « achat / vente de vins », « conseil technique » ou « enseignement / vulgarisation ». Il n'est pas rare que la même personne exerce ses compétences dans deux, voire trois domaines différents.

Quant aux fonctions professionnelles décrites par les personnes qui ont répondu, elles sont aussi multiples que les personnes qui ont répondu. Il n'est donc pas possible de décrire une « fonction type » pour les porteurs/euses du titre d'œnologue.

## LES SALAIRES

Il n'existe pas en Suisse de référence officielle (USOE ou UTS) de niveau de salaire pour un/e Œnologue débutant/e. On estime toutefois que le niveau moyen se situe autour de Frs 5'000.- à 5'500.- par mois pour un premier poste. Dans le cadre de cette enquête, 25 % des réponses indiquent que le salaire a constitué un frein dans la recherche de la place convoitée. L'écart entre ce qui était proposé et ce qui était demandé se situe entre Frs 400.- et Frs 1'500.- par mois dans 15 % des cas.

## LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES

Tous nos diplômé/es sont porteurs/euses d'un diplôme d'« Œnologue », conformément aux résolutions de l'OIV, ce qui est un atout pour la recherche d'un poste à l'étranger, en tout cas parmi les pays membres de l'OIV (44 états membres).

La reconnaissance des diplômes au niveau international ne semble pas être un problème, sauf avec la France, pourtant membre de l'OIV, où un fort protectionnisme du Diplôme National d'Œnologue (DNO) a représenté un obstacle pour 6 % des diplômé/es pour trouver une place. Ce problème mérite que des efforts soient consentis pour que nos étudiant/es puissent accéder à des postes en France, sans restriction, de la même manière que les porteur/euses de DNO peuvent accéder à des postes en Suisse

sans restriction. Cette difficulté d'obtenir une réciprocité semble d'un autre âge à l'heure de la libre circulation garantie en Europe par les accords de Schengen.

## CONCLUSION

Les résultats de cette enquête donnent une image assez réjouissante de la situation qui s'offre aux Œnologues titulaires du Bachelor of Science HES-50 en œnologie. Les faibles délais dans lesquels ces jeunes diplômé/es trouvent une place est un élément réjouissant, preuve d'une bonne adéquation entre la formation et les besoins de la profession.

Il ressort également que la formation pourrait être améliorée dans les domaines de la gestion d'entreprise et du marketing. Bien que ces matières soient déjà enseignées, il semble qu'un besoin se fait sentir puisqu'un certain nombre de diplômé/es ont poursuivi avec une autre formation d'une durée de 1 à 2 ans. Il est clair que des formations de cette ampleur ne peuvent pas être introduites sans autre dans le cursus actuel sans en modifier complètement le profil, c'est-à-dire sans abandonner des pans entiers de la formation actuelle. Une réflexion sera donc entreprise pour voir dans quelle mesure il sera possible d'augmenter les compétences de ces diplômé/es dans ces domaines.

## Remerciements

La valeur des résultats présentés dans cette enquête est liée au nombre et à la qualité des réponses fournies. Globalement, les résultats indiquent une bonne pertinence de la formation par rapport au marché et nous remercions les professionnels qui ont pris le temps de répondre et nous ont aidés à dresser le profil de la situation qui se présente à la sortie des études d'Œnologue, Bachelor of Science HES.

## Pour compléter votre information

Il est particulièrement intéressant de prendre connaissance de l'étude qui a été réalisée en France en 2005, sous le titre de « Œnologue qui êtes-vous? », et de la comparer avec la présente enquête. Ce document peut être consulté sur un lien du site de l'USOE :

[www.usoe.ch/pdf/oenologueequietesvous2.pdf](http://www.usoe.ch/pdf/oenologueequietesvous2.pdf) ■